

LE PLAN DE SITUATION

A l'issue de ce module, vous aurez les 3 documents nécessaires à la section PLAN DE SITUATION. Néanmoins j'attire votre attention: Afin de travailler avec cohérence, il est important, avant de débiter VOTRE DOSSIER, de vous assurer d'avoir:

- Pris connaissance du PLU et en avoir parfaitement assimilé le règlement.
- D'avoir eu retour du service urbanisme et connaître les singularités applicables à votre parcelle.
- D'avoir un avant-projet de construction conforme à la RE2020 dans le cadre d'une nouvelle construction

Une fois ces éléments checkés, les feux passent au vert, vous pouvez démarrer.

1^{ER} POINT : Le plan de cadastre: Très simple, je vais aller reprendre le Plan de situation imprimé en Module 02

2ND POINT : Vous fournirez en plus du cadastre foncier, 2 cartographies:

- Une première carte situant le projet dans son environnement municipal
- Une seconde mentionnant le projet dans un environnement plutôt cantonal, j'entend par là, faisant apparaître 2-3 voir 4 communes limitrophes.

Je vous montre ça avec le site **GÉOPORTAIL.GOUV.FR**

Nous sommes à nouveau sur un site officiel de l'Etat Français, qui se décrit comme le portail national de la connaissance du Territoire, et pour le coup, l'objectif est atteint ! Je m'en sers au quotidien dans mon travail mais également pour le privé...

Si vous ne connaissez pas ce site et êtes curieux de nos territoires français, je vous invite vivement à découvrir cet espace !

Et en l'occurrence, pour réaliser un plan de situation, il est parfait!

J'ai eu, une fois, un client qui m'a demandé pourquoi je n'utilisais pas google maps, c'était selon lui l'outil le plus simple. C'est mon avis personnel, cela n'engage que moi mais, et à mon sens, google maps n'est pas un outil d'expertise pour ce travail de plan de situation.

J'aurais pu garder ce site pour moi, mais si l'outil est gratuit et facilement assimilable, je veux que vous en ayez connaissance! Mon objectif au-delà de la réalisation de votre dossier: Que vous repartiez avec des outils et des connaissances nouvelles, et je n'ai aucun doute sur le fait que vous conviendrez que la qualité de l'un ne vaut en rien celle de l'autre, en terme de précision, de pollution en information non demandé, etc...

Alors, si vous êtes novice sur ce site, pas des stress, on y va ensemble, je vous montre ça !

Donc très simplement, **sans même passer par une création de compte**, vous allez mentionner votre adresse et cliquer sur ok.

Une interface de présentation va apparaître : Vous cliquez une fois en plein milieu de l'écran, et obtiendrez la cartographie demandée. Un point orange vous mentionne votre le lieu.

A partir de là, nous allons directement cliquer en haut à gauche sur l'onglet *CARTES*, et nous intéresser aux *FONDS DE CARTE / Voir tous les fonds de carte* ;

Et c'est là que vous pourrez vous amuser ultérieurement, là, aujourd'hui, on va rester concentré sur notre mission!

Il faut comprendre qu'un fond de carte encadré en bleu est un fond de carte sélectionné. Pour le désélectionner, il suffit de cliquer ou re cliquer dessus.

Il faut savoir également que la plupart des fonds de cartes sélectionnés se superposent: Ils fonctionnent comme des calques et pouvez donc en choisir plusieurs pour une même impression.

Par défaut le fond de carte PHOTOGRAPHIE AERIENNE est normalement enclenché. Or, il ne nous intéresse pas aujourd'hui. Donc, je clique pour le désélectionner et je vais choisir 2 autres : **PLAN IGN et LIMITES ADMINISTRATIVES**.

Une fois les deux fonds de cartes encadrés de bleu, vous savez que votre cartographie est ok.

A partir de là, je vais de suite coller une étiquette PROJET sur le rond orange puisque celui-ci disparaît à l'impression. Pour cela, je clique sur la droite sur la clé à molette, une fenêtre *OUTILS* va apparaître : *Outils principaux/ Annoter la carte*.

J'enchaîne : *Outils de création / 4^{ème} onglet /Ecrire sur la carte*. Je sélectionne et me rend sur la carte, je clique et la mention : Saisir un label apparaît : Ecrivez le mot PROJET et validez.

Nous allons maintenant cadrer notre carte :

Alors 1^{ère} carte, **je vais faire en sorte de retrouver mon projet situé dans la commune**. Je prends toujours en point de référence la Mairie qui doit clairement figurer.

Clic gauche, je slide ma souris pour orienter et cadrer.

Je dézoome si besoin, là, vous pouvez jouer avec la molette de votre souris.

Vous avez votre Point-projet et la Mairie qui figurent? C'est parfait!

En haut à droite, je clique sur l'imprimante/ *Imprimer* et à nouveau vous sélectionnez l'imprimante PDF, échelle à 100%

Le process est maintenant acquis normalement.

Donc, là on a validé notre 1^{ère} carte, **on enchaîne sur la seconde**.

Je retourne sur mon plan, je dézoome, et je vais au passage supprimer le fond de carte « limites administratives » (il m'a été utile pour situer et faire apparaître la Mairie pour notre 1^{ère} carte.)

Une fois que j'ai un cadrage intéressant avec 3 à 4 communes alentours, je vais passer en impression pdf.

J'ai donc mes 2 cartes précisant mon projet dans son environnement communal, et dans son environnement cantonal.

Je peux choisir de les imprimer chacune au format A4, ou faire un montage comme dans les 2 exemples confiés dans votre bureau de formation.

Faites au plus simple selon vos compétences, d'accord ?

Votre plan de situation est bouclé ! Pour le moment, conservez tout ça numériquement, j'ai une règle : J'imprime toujours la totalité de mon dossier à la fin.

Je vous invite à passer au 4^{ème} Module, dans lequel nous allons aborder la réalisation du plan de Masse !

A TOUT DE SUITE !